

Salaires, conditions de travail, service public, qualité des soins FO appelle à la grève et à une manifestation nationale

L'initiative de notre confédération FO d'organiser un meeting national "solidarité contre l'austérité" le 24 janvier dernier a été un succès !

Il est politiquement correct de faire admettre aux salariés que l'austérité constituerait un remède miracle à la crise, mais force est de constater que cette dernière ne résout rien. Pire, elle aggrave la situation. Partout en Europe, comme en France, le chômage augmente, la croissance stagne ou régresse, les reculs sociaux se multiplient, la précarisation gagne de plus en plus de terrain.

C'est pourquoi Force Ouvrière mène un combat sans concession contre l'austérité décrétée par la troïka (Union Européenne, Banque Centrale Européenne, et Fonds Monétaire International) en :

- Refusant le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG);
- Se battant contre les plans sociaux ;
- Refusant l'accord compétitivité / flexibilité du 11 janvier 2013;
- Exigeant la hausse du traitement des fonctionnaires (5% d'augmentation de la valeur du point d'indice et 44 points pour tous), la revalorisation des carrières, l'arrêt des suppressions de postes, l'arrêt de la RGPP ¹ et l'abandon de la loi portant réforme des collectivités territoriales et du projet d'acte 3 de la décentralisation, la suppression du jour de carence.

Nos syndicats FO dans les collectivités territoriales mènent un combat quotidien contre les conséquences de l'austérité. La mise en place de la réforme territoriale et l'importante diminution de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités commencent à produire leurs effets désastreux sur les personnels et la qualité du service public :

- blocage des avancements de grade et d'échelons,
- non remplacement de personnels,
- conditions de travail dégradées,
- augmentation du recrutement de non titulaires,
- remise en cause des régimes indemnitaires,
- ...

¹ RGPP : révision générale des politiques publiques.

Alors, le gouvernement par l'intermédiaire de la Ministre de la réforme de l'état, de la décentralisation et de la fonction publique peut toujours évoquer le dévouement et l'exemplarité des personnels, mais il ne répond pas par des actes à nos légitimes revendications :

- Rien pour les salaires,
- Rien pour la revalorisation des différentes catégories professionnelles,
- Pas d'abrogation du jour de carence,
- Pas de moyens financiers aux collectivités,
- Pas de créations des postes nécessaires.

Tout ceci participe au délitement du service public ! Il faut en outre y ajouter l'insuffisance de financement lors de transfert de compétences, l'augmentation de la contribution des employeurs à la caisse nationale de retraite. Par toutes ces mesures dont la liste n'est pas exhaustive, les collectivités vont voir leurs difficultés budgétaires continuer à s'accroître et ce sont les personnels qui en subiront les conséquences et donc la qualité même du service public républicain, seul gage de l'égalité de traitement des usagers !

Les sujets de mécontentement s'accumulent de la perte du pouvoir d'achat à la dégradation des conditions de travail en passant par la remise en cause du service public! L'austérité y conduit !

Alors FO ne renoncera pas à ses revendications et faute d'être entendus, nous estimons qu'il est temps d'établir un rapport de force pour les faire aboutir!

C'est pourquoi, la fédération FO des personnels des services publics et des services de santé entend prendre ses responsabilités en appelant à :

**une journée de grève et
une manifestation nationale à Paris
le jeudi 4 avril 2013**

- **Pour l'augmentation des salaires (augmentation de 5% de la valeur du point d'indice et 44 points d'indice pour tous, minimum de rémunération à 120% du SMIC),**
- **Pour la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires,**
- **Pour l'ouverture immédiate de négociations catégorielles,**
- **Pour la suppression du jour de carence,**
- **Pour l'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires,**
- **Pour la défense du service public notamment par l'abandon du projet de loi acte 3 de la décentralisation et de l'expérimentation alsacienne,**
- **Pour l'octroi des moyens budgétaires passant par l'arrêt de la diminution de la dotation globale de fonctionnement et le rétablissement de moyens permettant aux collectivités d'assurer un service public de qualité.**